

pour cet objet; mais nous pouvons affirmer à notre confrère qu'il n'y eut de Québec aucun train ni aucune excursion d'organisés pour conduire les gens à ces abominables représentations.

Quand on a vu des journaux protestants de New-York et de Chicago protester énergiquement contre ces mêmes représentations théâtrales, il serait lamentable de les voir favorisées et encouragées par l'honorable population de Québec, catholique ou protestante.

Le meilleur moyen d'empêcher la venue en notre ville de troupes sujettes à caution, c'est de faire salle vide à leurs représentations. Cela revient à dire, et rien n'est plus vrai, que la responsabilité du mauvais théâtre retombe toute entière sur les spectateurs. Les spectateurs ont le théâtre qu'ils méritent, ou qu'ils veulent: les auteurs et les acteurs ont pour première loi d'obéir au goût du public.

A ce propos, nous félicitons nos journaux catholiques de Québec des protestations qu'ils ont fait entendre contre la troupe d'acteurs dont il s'agit.

Terrible châtimeut

Un jeune homme d'une vingtaine d'années, d'une commune de l'Hérault (France), avait conçu l'impie dessein de renverser et de briser une statue de la Sainte Vierge qui se trouvait dans une niche au-dessus de la porte d'entrée d'une maison. Pendant la nuit, à l'aide d'un bâton au bout duquel il adapte un fil de fer crochu, il parvient à saisir la statue par la tête et à la précipiter à terre où elle se brise en mille morceaux.

Ceci se passait dans la nuit du 13 mai 1903. Or, juste jour pour jour, le 13 mai 1904, on enterrait le jeune homme de vingt ans, auteur de cet acte d'impiété. Et notez bien que ce jeune homme s'était brisé le crâne, comme il avait brisé la statue de la Vierge, en tombant d'une charrette qu'il conduisait. Tout le monde dans la commune a regardé sa mort comme un châtimeut exemplaire.

Le chemin du cabaret est souvent celui de l'hôpital.

Ce sont surtout les mauvaises compagnies qui corrompent les mœurs.